



INFOS KRAUT

N° 92 – Mars 2024



Journal d'informations de la commune de Krautergersheim

ETAT CIVIL



MARIAGE

Le 27 janvier 2024 à Obernai
BENTZ Guillaume et KNOERR Stéphanie



DECES

HANNY Michel est décédé à Strasbourg
Le 10 décembre 2023

STOEFFLER Camille est décédé à Strasbourg
le 10 janvier 2024

LITAUDON Marius est décédé à Obernai
le 19 janvier 2024

KUNTZMANN Joseph est décédé à Strasbourg
le 29 février 2024





***Anniversaires à souhaiter au cours du
2ème trimestre 2024 (80 ans et plus)***

LAGNEAUX Odette née PELLERIN	le 14 mai 1929
TESSIER Jeannine née GOUYETTE	le 09 avril 1930
SCHAAL Germaine née WAGNER	le 08 juin 1930
WURTZ Yvonne née THOMAS	le 15 mai 1931
DE SOLERE STINTZY Michel	le 12 mai 1933
LUDWILLER Elise née STOEFFLER	le 06 avril 1934
ANGSTHELM Eléonore née PFLEGER	le 06 juin 1934
WAGNER Lucienne née STOEFFLER	le 07 mai 1936
MULLER Antoine	le 26 mai 1937
KUNTZMANN Lucienne née WAGNER	le 01 juin 1937
ESCHBACH Marie Louise	le 26 avril 1938
WEBER Marie Lucie née SCHWING	le 15 mai 1938
DE SOLERE STINTZY Véronique née DE WITASSE	le 24 mai 1939
SCHMITT Marie Elise	le 26 mai 1939
SCHWING Germaine née LEDERMANN	le 04 avril 1940
RIGHYNI Béatrice née CARTIER	le 25 avril 1940
BURCKEL Christiane née WEBER	le 19 mai 1941
FRIEDRICH Louise née BORNERT	le 23 mai 1941
SCHAHL Lucien	le 10 juin 1941
COEN Frédéric	le 08 mai 1942
WAGNER Marie Françoise née SCHAHL	le 11 mai 1942
PFLEGER Jean Paul	le 04 juin 1942
ANGSTHELM Emilie née WEBER	le 30 juin 1942
PAULUS Marie née WAGNER	le 3 avril 1943
RIGHYNI Léo	le 28 avril 1943
SCHWEIGHOEFFER Robert	le 18 mai 1943
SIGWALD Jean Michel	le 5 juin 1943
PFLEGER Marie Odile née STOEFFLER	le 6 juin 1943
MEYER Gérard	le 19 juin 1944
SIGWALD Françoise née BISCH	le 29 juin 1944

95 ANS

M. KUNTZMANN Edmond
est né le 12 février 1929

Mme WEBER Françoise
est née le 9 mars 1929



90 ANS

M. SCHAHL Alphonse
est né le 25 février 1934



NOCES D'OR

M. et Mme WAGNER
Fernand et Francine
se sont mariés le 1er mars 1974

M. et Mme WAGNER
Jean-Louis et Richarde
se sont mariés le 29 mars 1974



NOCES DE DIAMANT

M. et Mme RIGHYNI
Léo et Béatrice
se sont mariés le 23 janvier 1964



**Le secrétariat de la mairie sera
exceptionnellement fermé
le samedi 30 mars 2024**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 9 janvier 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 janvier 2024 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 5 décembre 2023 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Caroline WAGENTRUTZ

Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d'information au 09.01.2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

- devis UME – mise en place d'une corbeille pour nid de cigognes pour un montant H.T. de 1 089,27 €
- devis EPSL – remplacement de l'aire de jeux de l'école maternelle pour un montant H.T. de 17 220,00 €
- devis MAISON CROVISIER – tronçonneuse pour un montant H.T. de 350,00 €
- devis DEKRA – vérification périodique des installations électriques et des moyens de secours à la Maison de la Santé et Maison des Associations pour un montant H.T. de 640,00 €/an
- devis LOCNACELLE – location d'une nacelle pour un montant H.T. de 462,00 €
- remboursement GROUPAMA – sinistre sur des bacs à fleurs d'un montant de 811,80 €
- remboursement GROUPAMA – sinistre sur un candélabre d'un montant de 1 164,08€
- remboursement GROUPAMA – détérioration des espaces verts par un véhicule d'un montant de 200,00 €

- remboursement GROUPAMA – sinistre sur le parvis de l'église d'un montant de 161,09 €

Décision modificative n° 4 – Ajustements de crédits

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à procéder à un des ajustements des dépenses et des recettes au niveau de la section de fonctionnement afin de rééquilibrer le budget.

Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du prochain budget, dans la limite du quart des crédits ouverts dans cette section au budget 2023, hors remboursement de crédits.

Dossiers d'urbanisme vus par la commission urbanisme et transmis à l'ATIP

Déclarations préalables de travaux

BRUN Sébastien – 26 A rue des Peupliers – installation d'une piscine enterrée

SCHAHL Francis – 10 route d'Obernai – pose de panneaux photovoltaïques

Permis de construire

IMMO CARRE (HAZEMANN Emilie) – 21 rue Centrale – réalisation d'une maison individuelle avec garage

SCI KCF (KLEIM Fabien) – 6 rue du Maréchal Foch – création de 5 logements dans un bâtiment existant

EARL ANGSTHELM – 2 rue du Fossé – adjonction d'un avant de stockage à un bâtiment agricole



Compte-rendu de la réunion du 6 février 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 février 2024 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 9 janvier 2024 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Valérie BENTZ

Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d'information au 07.02.2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

- devis TMS – matériel d'entretien pour un montant H.T. de 67,68 €
- devis RISCOSEIL – tabourets pour l'école maternelle pour un montant H.T. de 398,59 €
- devis CLÉVIA – sinistre à la micro-crèche d'un montant de 1 319,47 €

Maison de la Santé Maison des Associations – Approbation des avenants

Un avenant pour un montant H.T. de 4 400 € présentés par la SERS a été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Avenant au contrat d'engagement d'une ATSEM

Considérant qu'il y a lieu de réviser la rémunération des agents non-titulaires par homologation avec les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de modifier le niveau de rémunération d'une ATSEM et autorise le Maire à signer l'avenant au contrat d'engagement.

Demande de subvention et approbation du plan de financement pour l'isolation thermique des fenêtres de l'école

Considérant la volonté de la Commune de renforcer l'isolation thermique de l'école par la mise en place de brise-soleil afin de réduire l'inconfort lié au rayonnement solaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation du projet, son plan de financement et autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat et des co-financeurs.

Demande de subvention et approbation du plan de financement pour l'isolation thermique du bâtiment situé 8 rue Clémenceau

Considérant la volonté de la Commune de renforcer l'isolation thermique de l'école par la rénovation des fenêtres, volets et portes afin de réduire les consommations en énergie et améliorer le confort des usagers, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation du projet, son plan de financement et autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat et des co-financeurs.

Demande de subvention et approbation du plan de financement pour la rénovation d'une partie de l'éclairage public

Considérant la volonté de la Commune de rénover et d'améliorer l'éclairage public par la mise en place de leds afin d'effectuer des économies d'énergie et de baisser le montant des factures d'éclairage, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation du projet, son plan de financement et autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat et des co-financeurs.

URBANISME – dossiers vus par la commission urbanisme et transmis à l’ATIP

Déclarations préalables

STOEFFLER Bernard – 2 rue des Saules – mise en place d’une pergola

HOLLENDER Aurore – 1 rue des Muguetts – ouverture d’un muret de clôture pour création de 2 places parking

COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM – 2 place du Tramway – installation de 16 brise-soleil sur les vitres de l’école

COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM – 8 rue Clémenceau – remplacement des fenêtres, volets et portes



Compte-rendu de la réunion du 5 mars 2024

Le Conseil Municipal s’est réuni le 5 mars 2024 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 6 février 2024 a été adopté à l’unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Monique DELL

Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d’information au 05/03/2024

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, prend acte du compte rendu d’information dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu’il détient selon l’article L.2122-22 du CGCT.

- devis GEPAC PATZER FRANCE – achat de terreau et de paillage pour un montant H.T. de 716,82 €
- devis IPC – fournitures d’entretien pour un montant H.T. de 421,70 €
- devis ARMBRUSTER – achat de terreau pour un montant H.T. de 939,20 €

- devis SODISGRO – achat de corbeilles murales pour un montant H.T. de 1 380,00 €
- devis BRAUN Clément SARL – fabrication et pose d’un encadrement et d’un panneau brise-vue pour un montant H.T. de 1 213,00 €
- devis LEDERMANN SARL – entretien de terrains 2024 pour un montant H.T. de 5 225,00 €
- devis LEDERMANN SARL – arrachage de haie de l’école pour un montant H.T. de 295,00 €
- devis OMNYCIAN – mise en service et abonnement à la fibre pour un montant H.T. de 807,00 €
- devis DERNIER CHAUFFAGE – contrat d’entretien pour la chaudière à pellets de l’école pour un montant H.T. de 345,61€
- devis GARAGE LITY – remise en état d’un véhicule pour un montant H.T. de 1 818,77 €
- devis EPSL – contrôle des équipements ludiques et sportifs 2024 pour un montant H.T. de 800,00€
- remboursement GROUPAMA suite à un sinistre au niveau de l’étang de pêche d’un montant de 843,83 €
- remboursement GROUPAMA suite à un sinistre route d’Obernai d’un montant de 1 950,56 €
- délivrance d’une nouvelle concession dans le nouveau cimetière

Demandes de subventions

Vu les demandes de subventions présentées par les associations Caritas Alsace et AFSEP, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide d’accorder une subvention de 50 € à l’association AFSEP et une subvention de 100 € pour l’association Caritas.

Maison de la Santé – Approbation et autorisation de signer un bail

Le Conseil Municipal est informé par M. le Maire qu’un local professionnel situé dans la Maison de la Santé sera disponible à

la location et, à l'unanimité, autorise le Maire à signer un nouveau bail professionnel.

URBANISME – dossiers vus par la commission urbanisme et transmis à l'ATIP

Déclarations préalables

MUTSCHLER Daniel – 45 Grand'Rue – réfection de la toiture et ajout d'une fenêtre de toit

ADES Vincent – 30 rue du Moulin – changement des portes et des fenêtres

SAS ANGSTHELM ET FILS – 55 route de Meistratzheim – aménagement d'une aire de lavage

STOEFFLER Jean-Claude – 13A rue de Paris – crépissage de la maison

WELLER Romain – 13 rue des Cigognes – installation d'une pergola bioclimatique

IMMO CARRÉ – 21 rue Centrale – division en vue de construire
HECKER Philippe – 24 rue Centrale – installation d'un carport avec plaques isolantes

LA FLAMBÉE EN FOLIE – 10 Grand'Rue – changement de porte sectionnelle

WAGENTRUTZ Luc et Anne-Sophie – 17 rue du Maréchal Foch – changement de portail



COMMUNICATIONS COMMUNALES

Bureau de vote pour les prochaines élections



Les élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**.

-w

Le **bureau de vote** dont vous dépendez est défini en fonction de **la rue dans laquelle vous résidez**. Vous trouverez la répartition des bureaux sur le tableau à la page suivante.

Une nouvelle carte électorale vous sera distribuée dans le courant du mois de mai.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale **en ligne** depuis service-public.fr jusqu'au **1^{er} mai** inclus ou via le **formulaire papier** à déposer en mairie au plus tard le **3 mai 2024**.

N'oubliez qu'il est impératif de vous munir de votre pièce d'identité le jour du vote.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie : 03.88.95.75.18 ou mairie@krautergersheim.com

Répartition des bureaux de vote
Maison des Associations
11 rue du Maréchal Foch

BV 1 - Salle Manu SANCHEZ

Chemin du Grasweg
Rue des Cailles
Rue des Faisans
Rue des Perdrix
Impasse des Perdrix
Rue des Champs Verts
Impasse du Tramway
Place du Tramway
Rue des Mésanges
Rue de Paris
Rue de l'Ecole
Rue Clémenceau
Rue du Presbytère
Rue Brûlée
Rue du Château
Rue du Chanoine Stoeffler
Rue de la Tuilerie
Rue des Cigognes
Rue des Courlis
Rue des Hérons
Place des Fêtes
Rue du Stade
Rue des Saules
Rue des Erables
Rue des Primevères
Rue des Peupliers
Impasse Bel Air
Rue des Violettes
Rue des Muguets
Rue de l'Artisanat

BV 2 - Bibliothèque

Rue des Vergers
Route de Meistratzheim
Rue du Kirweg
Rue du Fossé
Faubourg Saint Michel
Rue du Maréchal Foch
Rue du Moulin
Petite Rue
Rue Centrale
Rue des Juifs
Rue des Pommes
Rue des Sureaux
Rue des Prairies
Rue Travers
Rue des Jardins
Rue de l'Ehn
Grand'Rue
Route d'Obernai

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Changement du jour de collecte en raison du :
Jeudi 9 mai 2024 – Ascension
La collecte des ordures ménagères sera reportée au
Samedi 11 mai 2024

Tri des biodéchets

Rappel sur l'intérêt du sac en papier

Lors de l'installation des bornes de collecte des biodéchets, 100 sacs en papier kraft ont été distribués à tous les foyers de la commune. Mais à quoi servent ces sacs ? Petits rappels :

- Maintenir les bornes propres : conditionnés dans les sacs, les biodéchets ne collent pas aux parois de la borne les maintenant ainsi propres entre 2 lavages. Pour rappel, les bornes sont lavées à chaque collecte.
- Réduire les nuisances : les sacs évitent aux biodéchets de se retrouver à l'air libre et donc d'attirer des mouches et moucherons.

Pour transporter vos sacs de biodéchets, des seaux de choucroute sont toujours disponibles à la déchèterie, n'hésitez à venir en récupérer. La récupération de ces seaux est un bel exemple de valorisation d'une ressource locale.

Petite astuce : pour éviter que le sac en papier kraft ne s'imbibe trop vite des jus, il est conseillé :

- d'éviter d'y mettre des restes de repas en sauce ;
- de stocker ses biodéchets dans une boîte hermétique et de ne verser les biodéchets dans le sac qu'au dernier moment avant d'aller à la borne.

Pour rappel, la dotation annuelle de 100 sacs kraft est remise lors des permanences de distribution organisées dans votre commune. A Krautergersheim, les permanences seront organisées aux horaires suivants :

Date	Horaire	Lieu
Mercredi 22 mai 2024	16 h à 19 h	Devant la Mairie
Jeudi 23 mai 2024	14 h à 17 h	Devant la Mairie
Samedi 25 mai 2023	9 h à 12 h	Devant la Mairie

Pour les personnes à mobilité réduite, merci de contacter le numéro vert : 0 800 974 167 pour organiser votre dotation en sacs.

<p style="text-align: center;">Compostage : lancez-vous ! La Communauté de Communes vous accompagne</p>

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile continue la promotion active du compostage. Il faut rappeler que cette pratique n'a que des avantages : production d'un terreau gratuit, à faire chez soi sans besoin de se déplacer et sans impact pour l'environnement.

Vous avez un jardin et vous souhaitez faire un geste concret pour l'environnement, la Communauté de Communes vous accompagne avec :

- l'organisation d'une nouvelle animation sur le compostage le **22 mai 2024 à 18h30 dans la salle des associations, rue du Maréchal Foch ;**
- la possibilité de récupérer un composteur (pour les habitants qui ne l'auraient pas encore fait) ;
- le maintien des subventions pour l'achat d'un composteur dans le commerce ;

- le maintien de l'opération de broyage de branches à domicile et en déchèteries (toutes les informations sur le site : www.jetrie-paysdesainteodile.fr).

Repair'Café

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile organise de nouvelles éditions du Repair'Café cette année :

- Samedi 06 avril 2024 : salle des fêtes de Bernardswiller ;
- Samedi 25 mai 2024 : salle des fêtes de Meistratzheim ;
- Samedi 19 octobre 2024 : périscolaire Europe à Obernai ;
- Samedi 16 novembre 2024 : périscolaire Europe à Obernai.

Le Repair'Café est un événement convivial où des bénévoles vous proposent de vous aider à réparer votre petit électroménager cassé, abîmé ou en panne.

La Communauté de Communes cherche à compléter son équipe de réparateurs bénévoles. Vous êtes bricoleur, vous aimez réparer les objets du quotidien hors d'usage et vous avez envie de donner un peu de votre temps, dans une action écologique, économique et solidaire ?

Contactez la Communauté de Communes (et rejoignez l'équipe de bénévoles ! Tél : 03 88 95 53 52.

Eclairage public

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public d'une partie du village, la compagnie ES va établir un diagnostic de notre réseau. Lors de leurs interventions, l'éclairage sera ponctuellement allumé en journée.

Nettoyage de printemps



Un grand nettoyage de Printemps sera organisé par le Conseil Municipal le **samedi 6 avril 2024**.

Rendez-vous à 8 h 30 sur le parvis de la Mairie.

Toutes les personnes du village, adultes ou enfants, sont invitées à participer à cette action citoyenne. Les enfants devront être accompagnés par un adulte et un encadrement sera assuré par le Conseil Municipal.

Pensez à vous munir de gants et de gilets fluorescents !

Une collation sera offerte à l'issue de la matinée.

Merci de signaler votre présence au secrétariat de la Mairie

Rallye de Printemps - du 29 mars au 5 mai

À l'arrivée des beaux jours, participez en famille au traditionnel « Rallye de Printemps » organisé par l'Office de Tourisme, à travers le centre-ville d'Obernai et les rues des villages du Pays de Sainte-Odile.

Découvrez les aventures de Léon le papillon et de ses copains, Aldo l'escargot, Annabelle la coccinelle, Théodule la libellule, Charlie la fourmi et Gisèle l'abeille. Ils vous invitent à retrouver des lettres dissimulées sur des panneaux à Obernai et dans les communes du Pays de Sainte-Odile. À l'issue de chaque quête, un poème printanier vous sera dévoilé !

Livret jeu téléchargeable sur le site www.tourisme-obernai.fr et disponible à l'Office de Tourisme d'Obernai à partir du 29 mars.





ÉCHOS DE LA PAROISSE

Programme des Messes

Ci-dessous les dates des prochaines messes pour les mois de Mars à Juin comprenant notamment les célébrations de la période de Pâques au sein de la Communauté de Paroisses.

- ◇ Dimanche 10 mars 11h à Krautergersheim
- ◇ Dimanche 17 mars 10h à Meistratzheim – Messe en alsacien
- ◇ Dimanche 24 mars 10h30 à Valff – Messe des Rameaux

Semaine Sainte

- ◇ Lundi 25 mars 10h à Krautergersheim, 20h à Valff – Célébration pénitentielle
- ◇ Jeudi Saint 28 mars 20h à Meistratzheim
- ◇ Vendredi Saint 29 mars 15h à Innenheim, Valff, Zellwiller
- ◇ Samedi Saint 30 mars 20h à Krautergersheim – **Vigile Pascale**
- ◇ Dimanche 31 mars 9h30 à Meistratzheim, 11h à Innenheim –

Pâques

- ◇ Samedi 6 avril 18h30 à Krautergersheim
- ◇ Dimanche 7 Avril 10h à Meistratzheim – **Profession de Foi**
- ◇ Dimanche 28 Avril 11h à Krautergersheim
- ◇ Mercredi 8 Mai 20h à Krautergersheim – **Rogations**
- ◇ Jeudi 9 Mai 10h30 à Krautergersheim – **Ascension**
- ◇ Samedi 18 Mai 18h30 à Krautergersheim
- ◇ Dimanche 19 Mai 10h à Meistratzheim, Valff – **Pentecôte**
- ◇ Dimanche 2 Juin 9h30 à Krautergersheim – **Fête Dieu**
- ◇ Dimanche 16 Juin 11h à Krautergersheim
- ◇ Samedi 29 Juin à Krautergersheim, 10h : 1er Pardon puis 11h30 : Temps d'action de grâce

N'hésitez pas à vous tenir informé grâce au tableau d'affichage situé sur le côté de l'église ou via le site de la Communauté de Paroisses www.cpstm.fr

Nettoyage Eglise

Le Vendredi 5 Avril à 8h aura lieu le grand nettoyage annuel de l'église. Toutes les personnes souhaitant donner un peu de leur temps durant cette matinée sont les bienvenues.

Fête Dieu

Dimanche 2 Juin Fête du Saint Sacrement à Krautergersheim - Suivi de la procession de la Fête Dieu et d'un apéritif concert à la maison des associations.

Distribution dans les boites aux lettres de fiche d'information Communauté de Paroisses Porte du Bruch
En ce début d'année vous avez eu une fiche d'information sur les personnes à contacter ou personnes-relais ainsi que sur les principales démarches de la vie chrétienne.

Communauté de paroisses aux Portes du Bruch

Contacts utiles

à votre service, à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter

En mission sur les 6 paroisses

André PACHOD, curé : 06.18.07.49.56
cure.cpstm@gmail.com

Romuald BAKUN, prêtre coopérateur : 06.36.85.87.11
romuald.bakun@gmail.com

Isabelle MEPPIEL, Coopératrice en pastorale : 03.69.14.57.69
cooperatrice.cpstm@gmail.com

Paroisse Saint Epvre de Krautergersheim

Béatrice PFLEGER : 03.88.48.16.71

Solange SANCHEZ : 03.88.95.73.10





ECHOS DES ECOLES

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu du
8 au 13 avril 2024 au secrétariat de la Mairie

Les démarches sont à effectuer par un représentant légal de l'enfant. Sont concernés les enfants nés en 2021 et ceux nés en 2020 et 2019 n'ayant pas encore fréquenté l'école de Krautergersheim.

Documents à fournir lors de l'inscription :

- livret de famille,
- photocopie de la carte nationale d'identité des parents.



ECHOS DES ASSOCIATIONS

lamiKale - Ecole de Musique Inter-Village



Vous aimeriez essayer la trompette, la clarinette ou le saxophone ? L'école de musique lamiKale vous offre gratuitement un cours découverte, sans engagement. N'hésitez pas à rencontrer nos professeurs. Pour cela rien de plus simple, réservez votre place au 06 06 81 11 88.

NOUVEAU à Krautergersheim !



SAVE THE
DATE

lamiKale vous invite le

**Vendredi 21 juin en soirée pour la fête de la
musique à l'Espace Loisirs Joseph Lotz**

Venez découvrir divers styles de différentes régions/pays :
Rock, pop-rock, Jazz, Blues, Variété, Baroque, Classique,
Country, Musiques Traditionnelles du Monde, Orchestres,
Ensembles Vocaux, Harmonie, Solistes....

A partir de 21h00, retransmission du Match de foot France-
Pays-Bas (Euro 2024) sur grand écran. Animations Clowns,
Majorettes, Danses, etc. toute la soirée. Petite restauration sur
place. Jeux pour les enfants et les plus grands.

Venez en famille et avec vos amis passer une soirée festive pour
soutenir cette nouvelle fête de la musique à Krautergersheim et
encourager les artistes.

P.S. : si vous vous sentez une âme de bénévole ou d'artiste, il
reste quelques postes à pourvoir... Contacter Isabelle Grannec
au 06.06.81.11.88 - www.lamikale.fr

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Marché aux puces

L'Amicale des Sapeurs-pompiers de KRAUTERGERSEIM a la joie
de vous annoncer que leur 23^{ème} MARCHÉ AUX PUCES aura
lieu le dimanche 19 mai 2024.

Les rues concernées par le déballage lors de la manifestation
sont : rue des Primevères, rue des Muguets, rue des Violettes,
rue des Peupliers, rue du Stade, rue des Saules, rue de
l'Artisanat, rue de l'Amitié et parking de l'Espace Loisirs. Un
arrêt municipal a été émis de ce sens.

L'emplacement de 5 mètres est à 15 € pour les particuliers et de 35€ pour les professionnels. Chèque libellé à l'ordre de : "Amicale des sapeurs-pompiers de Krautergersheim" est à adresser à : Amicale des sapeurs-pompiers - 15 Grand'Rue, 67880 Krautergersheim

Règlement Marché aux Puces - Krautergersheim – Dimanche 19 mai 2024

- 1) Le marché aux puces est ouvert à tous, à condition que le versement de la location ait été effectué par chèque à l'ordre de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Krautergersheim et que l'exposant respecte le présent règlement.
- 2) Aucun stand de boissons et de restauration ne sera accepté sans demande préalable et accord de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Krautergersheim.
- 3) Prix de l'emplacement (5 mètres) : 15 € (pour le particulier), **35€ (pour le professionnel).**
- 4) Les véhicules pourront être garés derrière le stand. En cas de dépassement de la zone réservée, l'organisateur pourra refuser à l'exposant l'installation du stand sans aucun remboursement.
- 5) La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.
- 6) L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- 7) Toute utilisation de moyen de chauffage et démonstration de mécanisme dangereux est interdite.
- 8) Toute manifestation bruyante est interdite.
- 9) Les animaux doivent être tenus en laisse.
- 10) L'amicale des sapeurs-pompiers décline toute responsabilité en cas de vols pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation.
- 11) Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations, le cachet de la poste faisant foi.
- 12) Les places non payées ne seront pas réservées. Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non-occupation
- 13) La mise en place des exposants se fera de 5 h 30 à 8 heures
- 14) Aucune vente de places le jour même.**
- 15) Les exposants s'engagent à respecter les règles sanitaires en vigueur.
- 16) Les transactions ne débuteront pas avant 7 heures du matin
- 17) Il est strictement interdit de laisser des déchets ou des invendus sur place. L'emplacement occupé devra être restitué dans le même état qu'à l'attribution. Les contrevents seront exclus des futurs marchés aux puces.**
- 18) Aucun changement libre de place ne sera toléré.

En cas de non-respect de ce règlement, l'amicale des sapeurs-pompiers sera seule juge pour prendre toutes dispositions qui s'imposent.

Inscription sur notre site : <https://www.payasso.fr/amicale-sapeurs-pompiers-krautergersheim-marche-aux-puces-/paiement>. Réservez votre emplacement via ce QR CODE Renseignements : amicale.kraut@gmail.com ou 03 88 95 74 77 après 18h. Ou à travers le bulletin d'inscription ci-dessous.



Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse : n° Rue

Code postal : Ville Tél

Mail :@.....

N° et nature de la pièce d'identité : Délivrée le par

Si professionnel, N° registre de commerce : Délivrée le

Nature du stand : Nombre d'emplacements :x 15 (ou) 35 €, soit€

J'ai pris connaissance du règlement, et atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre ou à échanger est régulière.

Signature

Amicale des Sapeurs Pompiers
Krautergersheim



23ème édition

Marché aux Puces

De Kruterischer Grembel Marik

Dimanche 19 mai 2024

Petite restauration sur place toute la journée

*Réservez votre emplacement
via ce QR CODE :*



<https://www.payasso.fr/amicale-sapeurs-pompiers-krautergersheim-marche-aux-puces/paiement>



Renseignements 03 88 95 74 77 après 18h

amicale.kraut@gmail.com

15 Grand Rue 67880 KRAUTERGERSHIM

Aucune vente sur place le matin même



ALC – ANIMATIONS LOISIRS CHOUVILLOIS



IMPRO
alsace

KRAUTERGERSHEIM!

SHOW D'IMPRO



Petite
restauration
sur place !

14 €

OU TARIF RÉDUIT
-16 ANS &
ÉTUDIANT 12 €

RESERVEZ ICI
WWW.ALC67.COM



Informations :
info@alc67.com / 07.54.36.77.76



ESPACE LOISIRS JOSEPH LOTZ
1 RUE DE L'AMITIÉ 67880
KRAUTERGERSHEIM

LE SAMEDI 6 AVRIL À 20H
PLACEMENT LIBRE - OUVERTURE DES PORTES À 18H30

INFORMATIONS DIVERSES

Ciné Relax Molsheim organisé par
l'APEH de Molsheim et le Cinéma Le Trèfle

Le cinéma, c'est pour tout le monde !

Ciné 
Relax

Molsheim



 Séance Relax

Le Dernier Jaguar

Aventure, Famille (01h40) de Gilles de Maistre

Samedi

16 mars 2024 à 15h30

Au cinéma Le Trèfle

Tarif : 4,5 €



– **AD**))) Audiodescription
Sous-titres SME



Ciné Relax Molsheim (ex Ciné-ma différence) organisé par :
APEH Molsheim et Cinéma Le Trèfle

RÉSERVATION CONSEILLÉE SI VOUS VENEZ EN GROUPE ET/OU EN FAUTEUIL ROULANT

Contact : 06 11 39 93 74 - molsheim@cinerelax.org



Une séance Relax, c'est quoi ?

Une séance ordinaire rendue accessible aux personnes dont le handicap peut entraîner des comportements atypiques au cinéma. Présence de bénévoles. Information de l'ensemble du public. Son modéré. Lumière éteinte progressivement. Ni publicité, ni bandes annonces.



Ciné Relax Molsheim fait partie du réseau national Ciné Relax (ex Ciné-ma différence).
Pour plus d'informations : www.culture-relax.org

Centre Socio Culturel Arthur Rimbaud



Centre Socio Culturel
ARTHUR RIMBAUD
OBERNAI



TENDRE L'OREILLE ET TENDRE LA MAIN | SE DONNER LA MAIN ET FAIRE ENSEMBLE

NOS RENDEZ-VOUS DE MARS

Toutes les infos et les programmes détaillés sont sur le site : <http://obernai.centres-sociaux.fr>

Formations multimédia



- Vendredi 1er mars de 13h30 à 15h30 : **Créer un compte en ligne** - 2 €

- Vendredi 8 mars de 13h30 à 15h30 : **Découvrir les appli Leboncoin et Vinted** - 2 €

- Vendredi 15 mars de 13h30 à 15h30 : **Trier et retoucher ses photos** (2 €)

- Vendredi 22 mars de 13h30 à 15h30 : **Faire ses achats en ligne** (2 €)

Inscription à l'accueil.

Stage court métrage avec 13e sens

Du 4 au 8 mars

Participez à la réalisation d'un court-métrage aux côtés du réalisateur Vincent Viac, depuis l'écriture de scénario jusqu'au tournage !

Du 4 au 8 mars 2024 : formation initiale, préproduction et initiation à la prise de vue.

Les 23 mars, 6 et 13 avril : tournage du court-métrage.

Ouvert aux jeunes adhérents du centre dès 15 ans | gratuit | inscriptions auprès à l'accueil

Séjour Jeunes dans les Vosges

Du 5 au 8 mars

L'équipe d'animation propose une escapade de 4 jours dans les Vosges durant les vacances scolaires. Les jeunes de 11 à 16 ans seront hébergés en gîte à Saulxures sur Moselotte (88).

Au programme : animations plein air, patinoire, piscine...

Tarif : 180 € (tarif dégressif en fonction du quotient familial CAF) | sur inscription à l'accueil.

Atelier canivet pour adultes

Mardis 12 et 26 mars de 14h à 16h

Découvrez l'art de la dentelle en papier avec Monique, bénévole au centre, qui vous propose une initiation à cette technique. Venez partager un moment convivial qui allie esprit créatif et calme intérieur.

Prochaines séances les 9 et 23 avril.

Tarif : 1 €/séance | sur inscription à l'accueil.

Café philo

17 mars de 9h50 à 12h

Thème de la séance : LA VIOLENCE

Entrée libre

Thé dansant

Vendredi 22 mars de 14h30 à 18h, salle des fêtes d'Obernai

Avis aux amateurs ! Le Centre Arthur Rimbaud a le plaisir de vous annoncer la prochaine date de son traditionnel thé dansant, rendez-vous incontournable des passionnés de danse, qui se déroulera comme à son habitude à la salle des fêtes

d'Obernai, vendredi 22 mars 2024 de 14h30 à 18h ! Venez virevolter sur des airs de valse, tango, cha-cha... Après-midi animé par l'orchestre Golden Sound. Entrée 10 € – 8 € pour les membres. Buvette sur place. Collation offerte aux participants. Les réservations sont ouvertes.



MANIFESTATIONS DU 2ème TRIMESTRE 2024

AVRIL 2024		
6	Show d'improvisation - ALC	Esp. Lois. J. Lotz
7	Profession de foi – Paroisse	Eglise de Meistratzheim
MAI 2024		
8	Cérémonie du 8 mai - Dépôt de gerbe	Eglise St Epvre
18	Confirmation – Paroisse	Eglise d'Obernai
19	Première Communion – Paroisse	Eglises Meistratzheim et Valff
19	Marché aux Puces – Amicale Pompiers	Village
JUN 2024		
2	Fête-Dieu	Eglise St Epvre
8	Tournoi de judo - JCK	Esp. Lois. J. Lotz
21	Fête de la musique – LAMIKALE	Esp. Lois. J. Lotz
23	Fête du tennis et portes ouvertes - TCK	Courts extérieurs
29	Kermesse – APEK	Esp. Lois. J. Lotz



BOITE AUX LETTRES

Nous vous proposons de nous faire part de vos observations ou suggestions au moyen du coupon réponse à découper ci-dessous. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

✂-----

.....

.....

.....

.....

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE tél : 03 88 95 75 18 fax : 03 88 48 18 66

email : mairie@krautergersheim.com

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

lundi	13 h30 à 16 h30	mardi	13 h30 à 16 h30
mercredi	9 h00 à 11 h00	jeudi	13 h30 à 16 h30
vendredi	13 h30 à 16 h30	samedi	9 h00 à 11 h00

Permanence du Maire et des Adjointes

Mardi de 20h30 à 21h30 et sur rendez-vous

Réunions du Conseil Municipal

Chaque premier mardi du mois

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Les permanences sont assurées :

Mercredi : de 14h à 16h

Jeudi : de 16h30 à 18h

Samedi : de 14h à 16h

LA POSTE

du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

JOURS	Déchèterie-Krautergersheim	Déchèterie-Obernai
Lundi	FERMEES	
Mardi	9h à 12h45	13h à 16h45
Mercredi	9h à 12h45	13h à 17h45
Jeudi	8h à 11h45	13h à 17h45
Vendredi	13h à 17h45	9h à 12h45
Samedi	9h à 16h45	9h à 16h45
	Uniquement pour les particuliers	

Prochain bulletin

La parution du prochain bulletin est prévue pour le mois de juin 2024